

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du Jeudi 5 mars 2015 (MJC Jean Cocteau)

Plaine de Saythe/Bel Air

Accueil des nouveaux conseillers de quartier

Deux personnes se portent candidates : il s'agit de Madame Béatrice GAUTHIER qui réside à Bel Air 1 et qui disposant de temps libre, désire participer à l'amélioration du cadre de vie dans ce secteur. L'autre habitant est Monsieur Jean Michel GROS qui réside à Bel Air 3 et qui veut s'investir dans le conseil pour les mêmes raisons. Le conseil souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres.



Lisè BOIRIVENT,
co-présidente habitante
Bernard CHAMBRILLON,
co-président élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

•**Parc Rostand:** circulation des deux roues motorisées. Le phénomène est bien connu de la police municipale qui privilégie le constat de flagrant délit plutôt que la poursuite, cette démarche étant déconseillée afin de ne pas exposer contrevenants et policiers en poursuite. Il est souhaité que l'aménagement futur du parc Nelson Mandela prenne en compte cette problématique comme cela a été fait pour le parc du fort avec l'installation aux différentes entrées du parc de dispositifs sélectifs permettant uniquement aux poussettes et vélos de passer. Un conseiller signale le non respect de la ligne blanche au niveau du carrefour de la rue Claude Farrère. Là encore, les équipages de police passent souvent et souhaitent prendre en flagrant délit les automobilistes qui ne se comportent pas correctement.

•**Un rappel est fait sur la procédure applicable aux voitures «ventouses» :** Pour tout véhicule stationnant sur le domaine public, la mise en fourrière est possible lorsqu'une période de sept jours s'est écoulée à partir de la date de constatation.

La police municipale traite 200 à 300 véhicules chaque année. Pour les véhicules «ventouses» sur le domaine d'EMH, le bailleur doit saisir la police municipale qui interviendra pour faire les constatations d'usage et procéder à l'enlèvement des véhicules après que soit respecté également un délai de sept jours.

•**Concernant les rassemblements abusifs de personnes dans certains halls d'immeubles:** La police nationale et la police municipale ont effectué plusieurs contrôles. Chaque soir, des passages ont lieu et la coordination avec le dispositif ZEUS est opérationnelle.

Enfin, le conseil de quartier est informé que la Ville met en place la procédure dite «du Rappel à l'ordre» instauré par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Ce dispositif doit permettre de faire comprendre à l'auteur, mineur ou majeur, d'un acte répréhensible que son comportement est inadmissible et ne doit pas se reproduire. Cette démarche peut favoriser la résolution de problématiques plus lourdes pouvant être décelées.

➤ Retour sur les assemblées de quartier : traitement des demandes et communication

Une information est donnée aux conseillers de quartier sur les courriers que Monsieur le Maire a adressé aux personnes qui lui

ont fait part de doléances sur des sujets comme la circulation, la sécurité et leurs conditions d'habitat. Des actions ont été engagées par les services de la Ville.

➤ Point d'information sur la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP)

La chargée de mission du service Politique de la Ville rappelle la création du Groupe de Travail pour améliorer la qualité du cadre de vie à Bel Air dans le cadre d'échanges entre habitants, bailleur et collectivités. Une première démarche a été engagée sur le square Barbusse afin d'étudier son réaménagement, les équipements installés n'étant pas adaptés pour favoriser une pratique de jeu collective. Un autre sujet abordé porte sur l'amélioration de la collecte des ordures ménagères en lien avec la Métropole et EMH. Le groupe ne demande qu'à s'étoffer. Les prochaines séances de travail seront annoncées par voie d'affichage dans les halls d'immeubles. Une information est donnée sur la journée du 1er avril intitulée «Débarrassage solidaire de Bel Air», organisée de 11h à 17h devant la MJC Jean Cocteau. Les habitants de Bel Air pourront déposer leurs encombrants et s'informer sur le recyclage dans une ambiance conviviale avec une animation musicale.

➤ Point sur le projet d'aménagement du parc Nelson Mandela

La personne en charge de ce dossier à la Ville propose une présentation des grandes orientations du projet. Le secteur sera accessible depuis deux entrées principales (rue Henri Maréchal et rue de l'Égalité) et deux entrées secondaires (rue Colette et Rue Edmond Rostand) ; chaque entrée portera un nom pour bien les identifier. Le conseil de quartier pourra être force de proposition pour dénommer ces entrées. Le parc comprendra une voie piétonne principale bordée d'arbres de hautes tiges et reliant la rue Henri Maréchal à la rue Colette, une piste de jogging d'environ 600 mètres, des espaces pique nique, des aires de jeux, des terrains de pétanque, des agrès de fitness et un parcours de santé, un amphithéâtre de 15 par 20 mètres pouvant accueillir 150 places assises aménagées dans la pente naturelle du terrain. Le traitement de ce parc privilégiera l'infiltration des eaux pluviales, le respect de la biodiversité avec notamment des nichoirs pour des oiseaux rares.

• **Les conseillers de quartier formulent des propositions complémentaires :** l'installation de sanitaires, la pose d'arceaux vélos en nombre suffisant aux entrées du parc et la mise en place de dispositifs empêchant l'entrée des deux roues motorisés et font part de leur souhait que des barbecues collectifs puissent être installés ou autorisés dans cet espace. Ces propositions seront étudiées.

➤ Groupe de travail animations

• **Organisation du nettoyage de printemps :** La date du 11 avril a fait débat dans la mesure où c'est le premier jour des vacances scolaires du printemps. Cette année, on espère une mobilisation encore accrue avec la participation significative des écoles et des structures de proximité. Les élues chargées de l'éducation, de la vie des quartiers et du développement durable, d'une part, et les services respectifs, d'autre part, ont rencontré plusieurs directrices et directeurs d'écoles

afin de les sensibiliser à cette action. Beaucoup se sont montrés intéressés et motivés pour prendre part activement à l'édition 2015 qui connaîtra cette année une nouveauté avec l'organisation d'une chasse aux trésors. Des totems fabriqués par les enfants seront cachés dans les différents quartiers.

• **Retour sur la fête des lumières :** Les conseillers de quartier se sont impliqués dans l'organisation de la manifestation. Ils souhaitent que son contenu soit encore amélioré pour la prochaine édition.

• **Groupe de travail fonctionnement de la Poste de Bel Air :** référents et suite de la démarche engagée. Le conseil de quartier souhaite reprendre la discussion avec la directrice de la Poste pour améliorer l'offre de services sur le quartier, qui leur semble très insuffisante aujourd'hui.

• **Point sur la sécurisation du carrefour Plaine de Saythe :** Le conseil de quartier souhaite que la programmation des feux tricolores au niveau du carrefour Rue de l'Égalité / Rue Claude Farrère soit revue afin de permettre aux résidents de Plaine de Saythe de sortir en toute sécurité. La solution pourrait être de revenir à un feu clignotant pour la sortie de la résidence.

• **Groupe de travail «Commerces propres» :** point d'étape. Les conseillers de quartier ont travaillé sur un projet de charte «commerces propres» dont les établissements de restauration rapide pourraient être les premiers signataires. Trois points sont abordés dans ce document : les collectivités et leurs obligations, l'implication des commerçants dans le nettoyage des abords de leurs établissements et la contribution des habitants au respect de leur cadre de vie.

➤ Informations mairie

• **Réunion avec la subdivision propreté du Grand Lyon Métropole :** Monsieur le Maire s'était engagé lors des assemblées de quartier à tenir une réunion de travail avec la subdivision propreté pour faire le point sur l'organisation du service, la programmation des actions de propreté, les moyens humains et techniques affectés à la

Ville. Cette réunion s'est tenue le 10 mars en présence d'un représentant de chaque conseil de quartier.

• **Rencontre des coprésidents le 11 mars.** Monsieur le Maire rencontre régulièrement les co-présidents des conseils de quartier. La dernière réunion a eu lieu le 11 mars et a été l'occasion de dresser un bilan des assemblées de quartier 2014 et d'aborder les actions pour 2015.

• **Projet jardins de poche :** Un guide des jardins de poche a été réalisé par les services de la Ville, il mentionne les règles de bonnes pratiques pour les jardiniers volontaires et valorise les sites existants. Il est disponible au service démocratie locale. Une «bourse aux plantes» entre habitants sera organisée le 8 avril à 18H au centre social Louis Braille.

• **Programme de la semaine du développement durable :** La semaine du Développement durable se déroulera du 1^{er} avril au 7 avril et sera axée sur le tri des déchets, la nature en ville et la sensibilisation au compostage. Une visite du centre de tri de Rillieux est proposée aux habitants le mercredi 1^{er} avril à 14H. Cette visite a été fortement souhaitée par les conseillers de quartier. Une inscription sera nécessaire. Le programme de la semaine est disponible sur le site Internet de la Ville.

? LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

• Le conseil de quartier regrette la suppression de l'action Cirque ô Château et se félicite de la reconduction du marché de Noël.

• Le conseil de quartier sollicite l'appui de la Ville pour obtenir d'EMH des réparations de serrures aux 2 et 3 rue Guy de Maupassant. ■

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :
Vanessa Lemazurier
Tél. : 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier «Plaine de Saythe/Bel Air» c'est...

27 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :
ASSID Y., BARATTE JP, BELLISI M., **BINDHAT JB, BOIRIVENT L.**,
BOURBON E., **CHETAIL F.**, CORDIER J., DUBOS G., ESCUTENAIRE I., FODIL R.,
GAUTHIER B., GROS J.M., JANIN M., KACEM S., LEHLALI H., LEROY P., **LORMIERES D.**, **MATRAT P.**, MOISSARD C., NYIRAMAKUBA V., **PIGNARRE M.**, ROUGERON S.,
ROUSSEAU M., SAUZE M., **SCAVO A.**, THOMASSIN R.

